



N° 12507*03

Formulaire
obligatoire
CODE DE
L'ÉNERGIE
articles
D342-18 à 21

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Installation de consommation à usage non domestique

Cadre réservé
au CONSUELFormulaire émis le : 22/06/2024
A envoyer au CONSUEL avant le : 22/06/2025
N° Client : 120708 N° AC : 60224000047453
N° SIRET : 44047372600022 Fact. : SE24FW072520 *VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

Attestation "Verte"

Visé par CONSUEL
le 25/06/2024

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

ADRESSE DES CORRESPONDANCES

Si incomplète ou différente de celle indiquée dans le cadre "INSTALLATEUR" ci-contre

Nom du contact : ENTRE DEUX MERS ELECTRICITE

Adresse : 42 BIS RUE ROUGET DE LISLE

CP : 33700 Ville : MERIGNAC

Tél. portable : 0620957444

Mail : hubert@domopro.fr

INSTALLATEUR

ENTRE DEUX MERS ELECTRICITE
42 BIS RUE ROUGET DE LISLE
33700 MERIGNAC

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Mise en service demandée au gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (G.R.D.) * : ☐ NON ☒ OUI

➔ Si oui : Référence du point de livraison fournie par le G.R.D. : 50084888138393

Nom du propriétaire de l'installation * : Mr. constant

Nom du site : * RESTAURANT BELVEDERE

Type *
☐ Cocher la case s'il s'agit d'un I.G.H. : ☐ IGH (immeuble de grande hauteur - voir R122-2 du code de la construction et de l'habitation)
☒ ÉTABLISSEMENT RECEVANT DES TRAVAILLEURS ET/OU DU PUBLIC : ➔ Activité * (1) : Tertiaire : Restauration
☐ INSTALLATION EXTÉRIEURE : ➔ Type * : ☐ éclairage public ☐ mobilier urbain ☐ autre :
☐ FOYER LOGEMENT (hors unité de vie) ☐ éclairage ☐ prises de courant
☐ SERVICE GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION : ➔ Type * : ☐ autre * (2) :

Adresse * N° : 10 Rue : RUE TRAVERSIERS

Complément :

Code postal : 33100 Commune : BORDEAUX

Latitude : 44,835498 Longitude : -0,551554

TRAVAUX

Travaux *
☒ INSTALLATION NEUVE ➔ remplir la colonne "neufs" du tableau A
☐ RÉNOVATION TOTALE ➔ remplir la colonne "neufs" du tableau A
☐ RÉNOVATION PARTIELLE ➔ remplir les deux colonnes du tableau A
☐ MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES
DE BÂTIMENTS D'HABITATION ➔ remplir la colonne "existants" du tableau A

Tableau A		neufs	existants
Nb. circuits	1,5 mm²	15	
	2,5 mm²	48	
	autres	20	

Puissance limitée (3) * : ☐ OUI ☒ NON ➔ Si non et en l'absence de rapport d'un organisme d'inspection : Fournir le dossier SC 143 (4)Autres intervenants en électricité sur installation de consommation (5) * : ☒ NON ☐ OUI ➔ Si oui : Indiquer nom et coordonnées :

L'installateur soussigné (6) atteste que l'installation électrique de consommation, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement d'intervention du CONSUEL (4)

Date * : 22 / 06 / 2024

Signature * :

Signée électroniquement par
ENTRE DEUX MERS ELECTRICITE (120708)

* : Données obligatoires ou cocher obligatoirement une case.

(1) : Exemples : Bureaux, Éts. agricole, Hôtel, Magasin, ... (2) : Exemples : Chauffage, Climatisation, ...

(3) : Puissance inférieure ou égale à 36 kVA au point de livraison (≤ 90 A monophasé ou ≤ 60 A triphasé).

(4) : Téléchargeable à partir de www.consuel.com ou envoi sur demande.

(5) : Concerne les installations électriques fixes (canalisation électrique fixe ou dispositif de protection contre les surintensités ou contre les contacts indirects).

(6) : Tel que désigné dans le cadre "Installateur".

Zone réservée au CONSUEL
Ne rien inscrire dans ce cadre

60224000047453